

CRITÈRES DE SÉLECTION

Pré-requis initiaux :

- Toutes les sociétés doivent être à 51 % de propriété canadienne
- Les sociétés publiques (cotées en bourse) sont admissibles
- Toutes les sociétés doivent avoir leur siège social dans la région de nomination i.e. Lanaudière, Laurentides ou Laval
- Toutes les sociétés doivent être clientes d'au moins deux des partenaires financiers au projet
- Les ventes exports des sociétés doivent être hors Québec

«Nouvel exportateur»

- l'entreprise doit faire plus de 10 % de son chiffre d'affaires à l'exportation
- l'entreprise doit exporter depuis cinq ans ou moins
- la démarche à l'exportation de l'entreprise doit être structurée

«Diversification de marché»

- plus de 30 % du chiffre d'affaires de l'entreprise doit être relié à l'exportation
- l'entreprise doit exporter sur au moins deux marchés à l'exportation
- l'entreprise doit avoir développé un nouveau marché depuis trois ans ou moins

«Implantation à l'étranger»

- une entreprise exportatrice depuis au moins trois ans
- l'entreprise a implanté un centre de distribution, une filiale, une succursale ou une co-entreprise à l'étranger

« Pratique novatrice en gestion des ressources humaines »

- l'entreprise doit faire plus de 10 % de son chiffre d'affaires à l'exportation
- pratique novatrice en gestion des ressources humaines
- existence d'une fonction stratégique en ressource humaine

«Leader à l'export»

- plus de 70% du chiffre d'affaires de l'entreprise doit être à l'exportation
- l'entreprise doit exporter depuis au moins cinq ans
- un minimum de 3M\$ de ventes à l'export
- elle doit avoir une personne dédiée à l'exportation